COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

SÉANCE D'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES TENUE LE 12 NOVEMBRE 2002 LE 26 NOVEMBRE 2002 (2002-2003)

1.00 RECUEILLEMENT

1.00A REPRISE DE LA SÉANCE

À 19 h 45,

C.C.-1114-11-02

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que la séance ordinaire du conseil des commissaires du 12 novembre 2002, ajournée au 26 novembre 2002, se poursuive.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.00 B ASSERMENTATION ET ACCUEIL DES DEUX COMMISSAIRES-PARENTS

Madame Patenaude-Fortin souhaite la bienvenue aux commissaires parents et souligne qu'ils ont été préalablement assermentés devant la directrice générale et le secrétaire général.

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 145 DE LA LIP

« Chaque année, le président du comité de parents ou, à défaut, le secrétaire général de la commission scolaire convoque les membres du comité de parents ou du comité central des parents, le cas échéant, pour qu'ils élisent parmi leurs membres qui ne sont pas membres du personnel de la commission, avant le troisième dimanche de novembre, un commissaire pour chaque ordre d'enseignement primaire et secondaire.

Dans les 35 jours de son entrée en fonction, le représentant élu doit prêter le serment devant le directeur général, ou la personne qu'il désigne, de remplir fidèlement les devoirs de sa charge au meilleur de son jugement et de sa capacité.

Une entrée de la prestation de ce serment est faite dans le livre des délibérations de la commission scolaire».

En date du 26 novembre 2002, Madame Lucie Longtin, ayant été élue commissaire représentante du comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire, a affirmé solennellement devant la directrice générale qu'elle remplira fidèlement les devoirs de sa charge au meilleur de son jugement et de sa capacité et qu'elle a pris connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la CSDGS.

En date du 26 novembre 2002, Monsieur Roch Thibault, ayant été élu commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire, a affirmé solennellement devant la directrice générale qu'il remplira fidèlement les devoirs de sa charge au meilleur de son jugement et de sa capacité et qu'il a pris connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la CSDGS.

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE AJOURNÉE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 26 NOVEMBRE 2002 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES LISE BEAUCHAMP-BRISSON, CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, SOLANGE COUTURE-DUBÉ, DENISE DAOUST-BIGONNESSE, MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEÏS, PASCALE GODIN, MARGOT PAGÉ, SYLVIE PROVOST-HUOT, ALICE SAVOIE, FRANÇOISE THÉORET.

MM. GÉRARDBRUCHÉSI, JACQUES CARON, GABRIEL CARRIÈRE, LUCCHARTIER, YVON DEROME, ANDRÉ DUGAS, ALBAN SYNNOTT, PIERRE VOCINO.

MME LUCIE LONGTIN, commissaire représentante du comité de parents (secondaire)
M. ROCH THIBAULT, commissaire représentant du comité de parents (primaire)

AINSI QUE:

MMES SUSAN TREMBLAY, directrice générale

CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint et directeur du Service de

l'éducation des adultes et de formation professionnelle

ET:

MME CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes
MM. PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles
PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources financières

GILLES PRESSEAULT, secrétaire général

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

C.C.-1115-11-02 4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gabriel Carrière, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jourtel que modifié à savoir:

- 5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS
- 6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
- 7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES
- 8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
- 9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 États financiers 2001-2002

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Activité sociale des commissaires et des gestionnaires : 11 décembre 2002
- 18.02 Conférence Monsieur Serge Marquis
- 18.03 Invitation à la conférnece de monsieur Georges Legault Conseils d'établissement
- 18.04 Lettre de monsieur André Byette datée du 20 novembre 2002 (sujet ajouté)

19.00 REVUE DE PRESSE

20.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 ÉTATS FINANCIERS 2001-2002

Monsieur Denis Giroux, vérificateur externe, procède à l'explication de son rapport de vérification. Il répond à des questions.

Monsieur Pierre Marchand répond également à des questions.

À la demande de la présidente, Monsieur Marchand fait un bref rappel de la situation financière de la Commission scolaire.

C.-C.-1116-11-02

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires prennent acte du dépôt de l'état financier 2001-2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Activité sociale des commissaires et des gestionnaires : 11 décembre 2002

La présidente présente le dossier.

18.02 Conférence - Monsieur Serge Marquis

La présidente présente le dossier.

- 18.03 Invitation à la conférence de monsieur Georges Legault Conseils d'établissement
- 18.04 Lettre de monsieur André Byette datée du 20 novembre 2002 (sujet ajouté)

19.00 REVUE DE PRESSE

C.C.-1117-11-02

20.00 LEVÉE DE l'ASSEMBLÉE

À 20 h 55,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie-Girard, commissaire,

que la séance ajournée du 26 novembre 2002 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance	Secrétaire général
$D: \label{lem:condition} D: lem:condi$	